

Chantier d'insertion : Valorisation du patrimoine naturel et bâti : Nord Agglo

Organisme porteur de projet	OREA
Intitulé de l'action	Valorisation du patrimoine naturel et bâti
Type d'action	Chantier d'insertion
Lieu de l'action	Pézenas/Nizas/Pomérols
Objectifs de l'action	<p>Le chantier d'insertion proposé doit permettre aux participants du PLIE, par une mise en situation de travail dans le domaine de la valorisation du patrimoine naturel et bâti :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de développer des compétences techniques et d'acquérir des savoir-faire dans ces métiers - de développer les comportements nécessaires à une intégration sur poste de travail <p>Une formation complémentaire assortie d'un accompagnement socio professionnel seront dispensés sur le temps de travail.</p>
Nombre de places et statuts	10 à 12 personnes en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI de 4 mois renouvelable)
Prérequis	<p>Participant/participante PLIE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - relevant du dispositif IAE : diagnostic socio-professionnel réalisé par le Pôle Emploi, la Mission Locale d'Insertion Centre Hérault (ou autres prescripteurs habilités par le Préfet) - ayant déjà un projet professionnel validé dans la valorisation du patrimoine naturel et l'aménagement paysager (PMSMP, expérience, formation... dans ce secteur) - mobile (voiture, véhicule à 2 roues, transport en commun...)
Durée	8 mois (démarrage prévu avril/mai 2020)
Déroulement	<p>Les travaux à réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réfection de murs de façade d'une salle des sports - Remise en état de plafonds - Réhabilitation d'un bâtiment communal - Rénovation de sanitaires publiques (travaux de second œuvre : faïence, peinture, petite plomberie...) - Reprise d'un muret : travaux de petite maçonnerie, sur la pierre (décroustage, enduit, re jointement...) - Construction d'un mur en bancher/parement en pierres <p>L'action se déroule sur 26 heures de travail hebdomadaires, soit 3 à 4 jours par semaine dédiés à la pratique professionnelle ainsi qu'à l'accompagnement socio-professionnel (individuel et/ou collectif) et à la formation professionnelle.</p>